

BENEDICK, Richard Elliot. *Ozone Diplomacy : New Directions in Safeguarding the Planet*. Cambridge, MA, Harvard University Press, 1991, 320 p.

Philippe Le Prestre

Volume 24, Number 1, 1993

Migrations et relations transnationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703138ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703138ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Le Prestre, P. (1993). Review of [BENEDICK, Richard Elliot. *Ozone Diplomacy : New Directions in Safeguarding the Planet*. Cambridge, MA, Harvard University Press, 1991, 320 p.] *Études internationales*, 24(1), 213-214.
<https://doi.org/10.7202/703138ar>

2. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

BENEDICK, Richard Elliot. *Ozone Diplomacy: New Directions in Safeguarding the Planet*. Cambridge, MA, Harvard University Press, 1991, 320 p.

Pour le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la signature du protocole de Montréal en 1987, deux ans après le traité de Vienne sur la protection de la couche d'ozone, annonçait «le début d'une ère nouvelle pour la diplomatie environnementale.» Cet accord, auquel s'ajoutèrent les révisions de Londres trois ans plus tard, semblait présager une nouvelle dimension de la politique internationale de l'environnement nécessitée par l'émergence des problèmes à l'échelle mondiale, par une prise de conscience universelle de la gravité des risques écologiques, et par la participation active d'acteurs internationaux variés. Richard Benedick, qui dirigea la délégation américaine à ces négociations, relate leur évolution et se propose d'identifier les nouvelles caractéristiques de cette diplomatie environnementale ainsi que les conditions de progrès futurs.

L'intérêt de cet ouvrage réside essentiellement dans la description qu'il présente du jeu diplomatique et de l'évolution des positions. Alors que, chez d'autres auteurs, de tels exposés sombrent souvent dans une monotonie de détails techniques, Benedick en offre un récit clair,

enlevé, détaillé et bien documenté. Il a pris la peine d'aller au-delà des documents officiels pour remettre les négociations dans leur contexte et comprendre les positions adverses. Le lecteur en tire une utile vue d'ensemble des progrès accomplis, de la diversité des points de vue en présence et de la dynamique politique à l'œuvre.

Selon Benedick, l'évolution des connaissances scientifiques et techniques explique le progrès des négociations. Ces données ont soit catalysé la volonté politique d'agir dans le sens d'une restriction de l'émission de substances dangereuses, soit rendu caduques certaines oppositions. Le rôle de médiateur et de catalyseur du PNUE est souligné mais ne fait pas l'objet d'une analyse particulière. Hormis les modèles scientifiques, l'auteur mentionne l'importance des mobilisations sociales (surtout aux États-Unis et en Allemagne) et le désir des États-Unis d'harmoniser les contraintes environnementales auxquelles sont soumises les entreprises nationales. Ces deux facteurs ont traditionnellement joué un rôle très important dans les négociations internationales sur la protection de l'environnement.

L'auteur note, à juste titre, que le processus et les principes de réconciliation des différents intérêts nationaux contenus dans ces conventions – comme la différenciation des obligations étatiques –, importent sans doute davantage que les solutions trouvées, car ils peuvent fournir un modèle de résolution d'autres problèmes environnementaux. Il souligne l'utilité d'adopter des traités souples capables de

s'adapter à l'évolution des connaissances scientifiques et du contexte politique. Mais cela peut également faciliter la remise en question des progrès antérieurs lorsque changent les distributions de puissance ou d'intérêts. L'analyse de l'impact des négociations sur l'évolution de ces distributions mérite donc d'être approfondie.

La personnalité et l'expérience de l'auteur suggèrent certaines limites de l'ouvrage. Cette dynamique politique n'étant pas remise dans le contexte de négociations antérieures sur d'autres questions environnementales, ce qui apparaît nouveau à l'auteur ne l'est souvent pas. Benedick démontre également une tendance compréhensible à privilégier la dextérité diplomatique des négociateurs, au risque de négliger d'autres facteurs sous-jacents qui permettent à celle-ci d'aboutir.

Mais il faut surtout regretter l'absence d'analyse détaillée des positions américaines. L'auteur souligne l'importance des intérêts commerciaux des entreprises américaines et le rôle des scientifiques et des environnementalistes, sans analyser les formes et les conditions de leur influence respective, ou expliquer le résultat de leurs interactions. Les luttes bureaucratiques, qui caractérisent le développement des positions américaines dans ce domaine, sont passées sous silence, alors qu'elles ont dû se manifester au sein de sa propre délégation. L'importance relative des coalitions transnationales est également laissée de côté.

L'expérience de Rio souligne les difficultés de cette nouvelle diplomatie rendue plus complexe par la

fusion des problématiques nationales et internationales. La multiplication des intérêts – et donc des acteurs – en jeu bouleverse les techniques diplomatiques traditionnelles. Mais cette nouvelle diplomatie changera aussi selon le type de problèmes abordé; ce qui est une leçon pour l'ozone peut devenir un handicap pour la diversité biologique. Même l'espoir que ces négociations faciliteront la poursuite d'une convention sur les changements climatiques s'est avéré plus difficile à réaliser lorsque l'activisme américain fait défaut. Les accords de Montréal et de Londres pourraient être davantage des exceptions que les symboles d'une nouvelle direction.

Philippe Le PRESTRE

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

CARSTAIRS, Charles and WARE, Richard (Eds.). *Parliament and International Relations*. Bristol (PA), Open University Press, 1991, 207 p.

L'étude du rôle et de l'influence du Parlement dans la conduite de la politique extérieure britannique échappe depuis déjà plus de deux décennies au champ d'analyse des relations internationales de la Grande-Bretagne. La dernière œuvre majeure sur cet objet d'étude fut celle de Peter Richards en 1967 (*Parliament and Foreign Affairs*, London, George Allen & Unwin). C'est donc avec un vent de fraîcheur que devrait être accueilli l'ouvrage collectif du *Groupe d'Étude du Parlement Britannique*, au moment où la coopération politique entre les membres de la Communauté économique euro-